

Magog offre une subvention de 30 000 \$ à la Boucherie Clément Jacques

Magog, le 7 août 2019 – Le conseil municipal de la Ville de Magog a accepté de verser une subvention de 30 000 \$, échelonnée sur deux ans, à la Boucherie Clément Jacques inc. Cette subvention est accordée selon les règles de la Loi sur les compétences municipales.

Depuis plus de 10 ans, Boucherie Clément Jacques inc. œuvre dans le domaine de la transformation alimentaire à Sherbrooke et a récemment établi ses bureaux administratifs et ses installations de transformation alimentaire sur le territoire de Magog, plus précisément dans les anciens locaux de l'entreprise Le Végétarien. Ce projet représente un investissement de 980 000 \$.

Boucherie Clément Jacques inc. projette une croissance au cours des cinq prochaines années, prévoyant la création de 15 emplois en sol magogois. L'entreprise qui œuvre depuis plus de 40 ans, compte aujourd'hui six succursales incluant celle de Magog. Les autres sont situées à Sherbrooke (deux), Trois-Rivières, Boucherville et Mascouche.

La mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, est fière de voir une entreprise comme la Boucherie Clément Jacques inc. s'installer à Magog. « Cela fait plusieurs années qu'ils sont bien implantés dans leur milieu. C'est donc avec plaisir que nous les accueillons chez nous, d'autant plus que de nouveaux emplois seront créés », dit-elle.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

